

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Stéphanie Lampron](#)

<https://www.cadre21.org/membres/ccf92c3139eaefd395ea7bb1>

Date d'obtention : 2022-11-18 20:41:36

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

D'abord, il importe de faire les étapes préliminaires : parler à l'auteur du signalement et à la victime, puis, d'évaluer l'incident en remplissant la grille d'évaluation qui porte sur l'amorce (contexte), la nature, les intentions (malveillante ou impulsif) et l'étendue. La troisième étape consiste à vérifier l'information auprès des jeunes impliqués. Une fois ces trois étapes réalisées, nous sommes davantage en mesure d'identifier s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant afin d'orienter notre 4e étape.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens l'importance d'avoir en main notre aide-mémoire de SEXTO pour s'assurer de bien suivre les étapes. Je retiens également l'importance du partage clair entre les différents partenaires. En tant qu'intervenante scolaire, mon rôle s'arrête par exemple lorsqu'un adulte est impliqué, les autorités policières sont rapidement contactées. Je retiens également que je n'ai pas à agir comme enquêteur de la police par exemple, d'où l'importance de bien comprendre les rôles de chacun.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je trouve que l'étape 4 est la plus délicate, considérant que nous questionnons l'instigateur présumé et qu'il est possible qu'il tente de se défendre, justifier ou autre tout en maintenant la confidentialité des autres personnes interrogées. La saisie du téléphone cellulaire en cas de doute est également un élément délicat qui peut faire réagir l'élève et voire même les parents.